

REVISTA DE ESTUDIOS FRONTERIZOS DEL ESTRECHO DE GIBRALTAR

REFEG (NUEVA ÉPOCA)

ISSN: 1698-1006

GRUPO SEJ-058 PAIDI

LA VICTIMOLOGIE: APPROCHE CONCEPTUELLE ET HISTORIQUE

BRAHIM LAHRAOUA

Profesor Doctor de Derecho Privado
Universidad Abdelmalek Essaâdi
Lh_brahim@hotmail.com

REFEG 2/2015

ISSN: 1698-1006

GRUPO DE INVESTIGACION SEJ-058
CENTRO DE INVESTIGACIONES SOCIALES Y MIGRATORIAS DEL ESTRECHO DE GIBRALTAR

BRAHIM LAHRAOUA

Profesor Doctor de Derecho Privado
Universidad Abdelmalek Essaâdi

LA VICTIMOLOGIE: APPROCHE CONCEPTUELLE ET HISTORIQUE

RÉSUMÉ: La victimologie est une science jeune, elle s'est forgée au cours du 20ème siècle. Depuis sa naissance, la victimologie a attiré l'attention des criminologues, des psychologues et des juristes du monde entier. Cette discipline sociale naissante "se propose d'étudier les victimes à travers différents prismes et pour des buts divers".

En fait, il faut attendre le 19ème siècle pour voir les scientifiques et les criminologues s'intéresser aux victimes. Mendelssohn, un avocat pénaliste d'origine roumaine, était le premier à s'intéresser aux victimes par une expérience très riche, publiée dans la Revue de droit pénal et de criminologie.

Dans les années 1980, la victimologie va se transformer d'une victimologie de l'acte en une victimologie appliquée, soucieuse d'améliorer le sort de la victime en offrant à celle-ci l'aide et le dédommagement nécessaires. Cette transformation s'est produite essentiellement, en raison d'un revirement vers la droite dans l'opinion publique et sous l'influence des mouvements féministes.

Il est à confirmer que les chiffres de la criminalité réelle sont énormément supérieurs à ceux de la criminalité dite légale, pour la simple raison que la plupart des victimes ne portent pas plainte. C'est dans cette vision, que les spécialistes recourent fréquemment aux enquêtes de victimisation.

MOTS-CLÉS: VICTIMOLOGIE. VICTIMISATION. VICTIME. CRIMINEL. CRIMINALITÉ. CRIMINOLOGIE.

ABSTRACT: Victimology is a young science, it has built in the 20th century. Since its birth, victimology has attracted the attention of criminologists, psychologists and lawyers all over the world. This nascent social discipline has as objective "to study the victims through different prisms and for various purposes". In fact, we must wait until the 19th century to see scientists and criminologists studying victims. Mendelssohn, a Romanian-born lawyer, was the first to focus on victims by a very rich experience, published in the Journal of Criminal Law and Criminology.

In the 1980s, victimology; which was a victimology of the act; it transformed into an applied victimology, anxious to improve the lives of the victims by giving them the necessary assistance and compensation. This transformation is produced because of a Shift to the right in public opinion and under the influence of feminist movements. It's confirmed that the figures of the true crime is vastly superior to those of the so-called legal crime, for the simple reason; that most victims do not report. Through this vision, specialists use frequently victimization surveys.

KEYWORDS: VICTIMOLOGY. VICTIMIZATION. VICTIM. CRIMINAL CRIME. CRIMINOLOGY.

(traumatisme, stress, difficultés psychologiques, etc.)⁵.

I. INTRODUCTION

La victimologie est une science jeune¹, elle s'est forgée au cours du 20ème siècle. La victimologie s'est principalement développée à partir des années 1950, en entraînant une considération plus énorme des victimes par la société.

Depuis sa naissance, la victimologie a attiré l'attention des criminologues, des psychologues et des juristes du monde entier².

Cette discipline sociale naissante, qui, au début, était rattachée à la criminologie, "se propose d'étudier les victimes à travers différents prismes et pour des buts divers"³.

Ainsi, différents aspects sont étudiés variant de la prévention⁴ à l'optimisation des modes de prise en charge par une meilleure connaissance des répercussions de l'acte criminel sur la victime

¹Jo-Anne Wimmers, "Introduction à la victimologie", *Les Presses de l'Université de Montréal*, 2003, page 7.

²Ibidem.

³Selon Gerd Kirchhoff, "la victimologie est l'étude scientifique des victimes et des victimisations attribuables à la violation des droits de la personne; en étudiant également le crime, ainsi que la réaction par rapport au crime et à la victimisation", Gerd F. Kirchhoff, "Perspectives on Victimology: The Science, the Historical Context, the Present", (en anglais), document publié dans (Kiyō), *Journal de l'Université Tokiwa Mito*, Collège de hautes études internationales, 2006 vol. 1.

⁴Nous citons à titre d'exemple: l'étude de la relation victime-agresseur.

II. LA VICTIMOLOGIE: LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE SCIENCE

En fait, il faut attendre le 19ème siècle⁶ pour voir les scientifiques et les criminologues s'intéresser aux victimes.

Si l'on comprend de manière claire l'identité d'une victime⁷ par rapport à celle d'un agresseur, les effets et les conséquences de l'agression subie par la victime ne sont reconnues que tardivement. La première mention d'une névrose traumatique apparaît en 1809 et les souffrances des victimes ne suscitent l'engouement réel du monde médical qu'après la seconde guerre mondiale, soit un siècle et demi plus tard. Les considérations psychologiques sont prises en compte dès le 19ème siècle mais c'est seulement au 20ème que l'on

⁵En outre, les différents types de relations entre le système judiciaire et la victime sont également au cœur des préoccupations de cette science. Cependant, les études ne se limitent pas uniquement aux victimes d'actes criminels, mais incluent aussi d'autres formes de violations des droits humains.

⁶En parlant du concept de la victime, Jo-Anne Wimmers, a déduit que "... bien que la criminalité soit un ancien phénomène, le concept de la victime d'acte criminel est relativement récent dans notre histoire". Cf. "Introduction à la victimologie", *Les Presses de l'Université de Montréal*, cit., page 13.

⁷La définition de la victime retenue aujourd'hui par les victimologues est la suivante: "On appelle victime toute personne qui subit un dommage dont l'existence est reconnue par autrui et dont elle n'est pas toujours consciente" (Audet et Katz). Cf. La victimologie <http://www.13emerue.fr/dossier/la-victimologie>

s'intéresse aux victimes en tant qu'objet social et donc enjeu socio-politique.⁸

Mendelssohn, un avocat pénaliste d'origine roumaine, était le premier à s'intéresser aux victimes par une expérience très riche, publiée dans la *Revue de droit pénal et de criminologie*.

Cette expérience était suivie par celle de l'Allemand Hans von Hentig, qui a publié un ouvrage dénommé *Le Criminel et sa victime* (1948).

Alors que la victimologie se développe, son champ d'action se précise, avec une partie purement pénale, liée directement à la science criminologique, et une partie assez générale qui a tendance d'englober d'autres types de victimes telles que les victimes d'accidents, de guerres et de catastrophes naturelles.

Dans le cadre de leurs recherches, les victimologues Von Hentig (1948), Ellenberger (1954) et Mendelshon (1956) ont développé, successivement, chacun des typologies permettant de classer des individus et des comportements de «victimisation» dans le but d'expliquer et de prévoir le crime.

Dans les années 1980, la victimologie va se transformer d'une victimologie de l'acte en une victimologie de l'action, d'une victimologie centrée sur le rôle et les prédispositions victimogènes de la personne lésée en une victimologie appliquée, soucieuse d'améliorer le sort de la victime en offrant à celle-ci l'aide, l'appui et le

dédommagement nécessaires pour alléger ses souffrances⁹.

Cette transformation s'est produite essentiellement, d'après A. Fattah, le victimologue canadien d'origine arabe, pour les motifs suivants:

- a. En raison d'un revirement vers la droite dans l'opinion publique et chez ceux qui travaillent dans le système de la justice criminelle.
- b. Un déclin général de la recherche fondamentale en criminologie par rapport à la recherche appliquée en justice criminelle.
- c. Sous l'influence toujours croissante des mouvements de femmes. Dans leur croisade continue contre le chauvinisme masculin, contre la domination et la suprématie de l'homme¹⁰ (la cause des victimes du viol et celle des femmes battues).

À l'heure actuelle, nous pouvons confirmer que la victimologie connaît une évolution exceptionnelle, tant en ce qui concerne la reconnaissance des personnes victimisées par l'acte criminel, que la mise en œuvre de leurs droits corrélatifs.

En outre, le rôle de la doctrine, notamment féministe, a été primordial pour sortir des théories étiologiques classiques crispées sur la culpabilité de la victime.

⁸Cf. La victimologie <http://www.13eme.rue.fr/dossier/la-victimologie>

⁹ Fattah, A. (1981) "La victimologie: entre les critiques épistémologiques et les attaques idéologiques" in *Déviance et société*. 1981. Vol. 5 - N°1, page 71.

¹⁰ Fattah, A., *ibidem*.

III. LA VICTIMOLOGIE: LE CONTENU D'UNE NOUVELLE SCIENCE

Si, en général, la victimologie est l'étude des victimes¹¹. Il est à confirmer que cette science prend en compte 4 aspects liés au statut de la victime en l'occurrence: la dimension juridique, empirique (études sociologiques et ethnologiques), psychologique et humanitaire.

Très tôt, on voit émerger des différences idéologiques entre les différentes écoles de victimologie, dont les deux courants principaux sont américain pour le premier: victimologie criminologique ou typologique; qui cherche à définir les différents types de victimes, et européen pour le second, on parle de victimologie humanitaire.

Ainsi, les spécialistes de l'école américaine, posent en premier lieu, la question de l'innocence de la victime. Un enfant victime d'infanticide représente le degré le plus haut d'innocence, tandis qu'une personne en légitime défense qui tue son agresseur reste le degré le plus bas. Entre les deux cas, se trouvent plusieurs degrés d'innocence partielle et donc de victimisation.

De l'autre côté, les européens s'appuient davantage sur une victimologie purement humanitaire et psychologique. Cette tendance est caractérisée par le développement des groupements d'associations venant en aide aux victimes, pour en faciliter la réhabilitation et la guérison.

¹¹Jo-Anne Wimmers, "Introduction à la victimologie", *Les Presses de l'Université de Montréal*, cit., page 13.

En fait, les deux écoles partagent la victimologie empirique¹², issue de la science criminologique, qui vise, en principe, à établir les facteurs de risque, déterminer les cibles vulnérables en se basant sur des facteurs sociaux et psychologiques.

IV. LA VICTIMOLOGIE: ÉTUDE DE LA VICTIMISATION

On peut affirmer que les chiffres de la criminalité réelle¹³ sont énormément supérieurs à ceux de la criminalité dite légale, pour la simple raison que la plupart des victimes ne portent pas plainte. Soit à cause de l'ignorance, soit en craignant une autre agression qui pourrait être plus pénible que la précédente. C'est dans cette vision, que

¹² "La victimologie que l'on appelle empirique permet d'établir des catégories de population à risque, d'isoler des facteurs de victimisation potentielle et donne idéalement aux autorités les moyens de prévenir les agressions", Cf. La victimologie <http://www.13emerue.fr/dossier/la-victimologie>

¹³En réalité, les chiffres de délinquance se divisent en trois sortes: 1. La criminalité réelle est constituée par le nombre d'infractions effectivement commises. Ce nombre est absolument inconnu car beaucoup de criminels restent à l'abri de toute sanction, ce qui est un facteur de délinquance; 2. La criminalité apparente, c'est-à-dire les crimes et délits effectivement constatés par les services de police et de gendarmerie. Sans doute le nombre de cette délinquance est très inférieure à celle dite réelle; 3. La criminalité légale se compose principalement des infractions ayant fait l'objet d'une poursuite judiciaire et d'une condamnation. Elle est encore très inférieure à la criminalité réelle parce que; dans la réalité; toutes les infractions constatées ne sont pas poursuivies. Les raisons sont divers: soit à cause du principe de l'opportunité des poursuites, qui peut aboutir parfois à un classement sans suite, soit parce que le tribunal estime que les éléments constitutifs du délit ne sont pas constitués, soit à cause d'une loi d'amnistie intervenue en cours de procédure.

les spécialistes recourent aux enquêtes de victimisation¹⁴.

Les enquêteurs criminels s'intéressent au contexte social des victimes. Ainsi, ils prennent en compte, dans l'élaboration de ses rapports, leurs lieux d'habitation, leur entourage, leurs activités ludiques ou professionnelle, etc... Autant d'éléments ne se rapportant pas directement aux actes criminels, mais qui permettent, sans doute, d'établir un profil.

Après avoir collecté ces informations, elle vient une phase très essentielle, qui prend une place importante dans la science victimologique, que nous pouvons appeler: phase d'analyse de données collectées.

Ainsi, quelqu'un qui vit seule, ou qui change continuellement de ville pour des raisons personnelles ou professionnelles, est plus vulnérable qu'une personne qui a un métier stable, établi dans le même quartier depuis longtemps.

De plus, les enfants et les personnes âgées sont les cibles les plus exposées à toute forme d'agression.

En analysant ces cas de « victimisation » par rapport à la catégorie d'agressions consommées, on trouve que les femmes sont plus exposées aux agressions sexuelles alors que les hommes risquent beaucoup plus toutes les autres formes d'agression physique et de violence.

D'autres facteurs peuvent entrer en compte. Nous citons à titre d'exemples; le métier et le mode de vie. Mais également quelques facteurs psychologiques qui déterminent le comportement des gens.

En guise de conclusion, on prend en compte ce que l'on appelle "la victimisation indirecte". On se sent beaucoup plus vulnérable lorsque quelqu'un de notre entourage a été blessé ou agressé. Il se passe le même phénomène avec les incivilités, qui petit à petit créent un sentiment d'insécurité qui génère du stress.¹⁵

FECHA DE RECEPCIÓN:

15 de febrero de 2015.

FECHA DE ACEPTACIÓN:

19 de marzo de 2015.

¹⁴ "L'enquête de victimisation désigne une technique assez simple dans son principe: interroger des gens, échantillonnés de façon à représenter la population d'un pays, d'une région, d'une ville, sur les infractions dont ils ont été victimes", http://www2.cnrs.fr/sites/communique/fichier/15r_zaubermanbp.pdf

¹⁵ Cf. La victimologie <http://www.13emerue.fr/dossier/la-victimologie>